

Protection juridique des inventions biotechnologiques

1988/0159(COD) - 28/11/1994

refus du Conseil de faire le moindre geste qui permettrait au PE d'accepter une position commune offrant toutes les garanties juridiques réclamées par lui. Le rapporteur, M. Rothley et le Conseil vont préparer deux propositions de compromis à discuter lors du prochain comité.